

Bon No: 004417809		1ere Gachée: 07:30 (1)		Date: 03/03/2026		ROG270226092447		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 2.50 m3		référence commande(2):				Véhicule:	
client: 411254		LA PETITE MACONNERIE		2 RUE DE REIMS		P96		PUMI LAMBERT	
chantier: 125408				51370		P96		LAMBERT	
		TINQUEUX		1 RUE DE LORRAINE 06.18.98.40.74 51430 Tinqueux				CONSEILS DE SECURITE:	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
08:00				00:00		température:		XI:irritant	
						vitesse du vent:		en aucun cas nos produits	
						validité:		ne doivent être ingurgités	
								ou entrer en contact avec la	
								peau au risque de provoquer	
								des allergies des rougeurs	
								ou des brulures	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
NJB253Z260VD		BPS				XC2		CL 0,40	
								consistance(7)	
								Dmax	
								S3	
								20	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R				0		C25/30			
appellation commerciale C25/30 XC2 S3 Dm8-20 CEM2 260									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
M3 PUMI LAMBERT BARBOTINE PUMI 2H CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE REP				PRE 5480/4700				NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
signature:									
type et quantité:									
demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1